

## Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation

### **Recommandations de la consultation publique portant sur le thème « Favoriser l'accroissement des vols directs internationaux, une façon de contribuer à l'essor économique de Montréal »**

---

La commission remercie vivement les citoyens et les représentants d'organismes et d'associations qui lui ont fait part de leurs commentaires, suggestions et recommandations lors de l'assemblée publique d'information du 22 septembre 2014 et des deux assemblées publiques sur l'audition des commentaires et des mémoires tenues les 20 et 21 octobre 2014. La commission a reçu 23 mémoires dans le cadre de cet examen public.

La commission remercie également les personnes-ressources du Service du développement économique de la Ville de Montréal ainsi que la Division du développement des transports et le Service des affaires institutionnelles pour leur collaboration active et fructueuse ainsi que leur présence aux travaux de la commission.

Au terme de ses travaux et après analyse des propositions et commentaires du public, la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation soumet les recommandations suivantes au conseil municipal et au conseil d'agglomération :

- 1. Considérant qu'à partir de 1992, le gouvernement fédéral a cédé, à des administrations aéroportuaires privées sans but lucratif, dont Aéroports de Montréal, la gestion des aéroports canadiens les plus achalandés tout en demeurant propriétaire et que ces aéroports sont liés au fédéral par l'entremise d'un bail à long terme et sont gérés par un conseil d'administration;*
- 2. Considérant que Montréal est la deuxième métropole du Canada et que le Grand Montréal représente 4 millions d'habitants, la moitié du produit intérieur brut, des emplois et de la population de la province du Québec;*
- 3. Considérant que le Grand Montréal est ouvert sur le monde, notamment par la présence de 2 500 filiales étrangères, 82 délégations consulaires et 62 organisations internationales;*
- 4. Considérant que la desserte aérienne est un facteur d'attractivité qui influence la vitalité économique des villes en lien avec la qualité de leurs liaisons directes avec les grands pôles économiques mondiaux;*
- 5. Considérant la désignation de Montréal comme ville UNESCO de design et l'importance de créer une image de marque de Montréal;*
- 6. Considérant que l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau est le plus important aéroport canadien à l'est des Grands Lacs avec ses 14,8 millions de passagers embarqués/débarqués en 2014, en hausse de 5,3 % par rapport à l'année précédente, en raison de la reprise du trafic américain et l'accroissement du trafic de correspondance;*

7. *Considérant que Montréal est au 10<sup>e</sup> rang en Amérique du Nord pour son trafic transfrontalier et international avec 8,7 millions de passagers;*
8. *Considérant que le Grand Montréal a reçu près de 5,3 millions de touristes internationaux par l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau en 2013 représentant une augmentation de 9,8 % par rapport à 2004;*
9. *Considérant que depuis 2006, le Canada dispose de la politique Ciel Bleu qui permet l'établissement d'accords élargis de transport aérien internationaux offrant un cadre juridique au sein duquel les transporteurs aériens canadiens et internationaux peuvent prendre la décision d'exploiter ou non une liaison aérienne entre deux pays sur la base de facteurs de rentabilité propres à ces transporteurs, et que plusieurs droits sont encore inutilisés à Montréal;*
10. *Considérant les enjeux liés à la revitalisation économique et à l'attractivité de Montréal comme destination touristique, culturelle, sportive, de congrès et centre de décision d'affaires;*
11. *Considérant que l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau offre 131 destinations directes, dont 86 à l'année et dessert surtout l'Europe, le Mexique, les Caraïbes et l'Amérique du Nord;*
12. *Considérant que le manque de vols directs à partir de Montréal se fait surtout sentir en Asie et en Amérique du Sud, mais également dans certaines grandes villes d'affaires européennes, d'Amérique du Nord et du Moyen-Orient;*
13. *Considérant que la Consule générale de la République populaire de Chine s'est établie à Montréal en 2011 renforçant le fait que la Chine est un important partenaire économique du Québec et démontrant l'accroissement des différents échanges tant sur le plan politique, économique, culturel et éducationnel entre les deux pays;*
14. *Considérant la forte mobilisation de la communauté chinoise et les différentes déclarations politiques pour l'obtention d'une liaison directe Montréal-Beijing ou vers un autre aéroport pivot en Chine;*
15. *Considérant que Montréal a perdu son statut de plaque tournante aérienne au Canada au cours des dernières décennies;*
16. *Considérant que, selon un sondage réalisé pour le compte de l'International Air Transport Association (IATA), l'absence d'une desserte aérienne de qualité est un facteur considéré par 18 % des entreprises dans leurs décisions d'investissement, plus particulièrement pour les secteurs de hautes technologies et par conséquent, que le manque de liaisons directes nuit au développement économique de la Métropole;*
17. *Considérant que l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau subit une concurrence vive des aéroports américains de Burlington et Plattsburgh en perdant autour de 5% de passagers annuellement au profit des États-Unis notamment pour des raisons de coûts;*

18. *Considérant les perspectives d'avenir à long terme pour l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau avec 14,8 millions de passagers en 2014 et une prévision de 22 millions de passagers d'ici 2033;*
19. *Considérant que sur le plan du fret aérien, au total, 177 165 tonnes de marchandises ont transité par les aéroports internationaux de Montréal en 2013, soit une diminution de 4,2 % par rapport à 2012 et que de ce chiffre, l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau a traité 84 426 tonnes, en baisse de 10,0 % et que le fret manutentionné à Montréal-Mirabel, a, pour sa part, augmenté de 0,8 %, à 92 739 tonnes;*
20. *Considérant les préoccupations environnementales manifestées par des citoyens pour assurer la quiétude et la qualité de vie des populations riveraines de l'aéroport;*

### **VOLS DIRECTS – ESSOR ÉCONOMIQUE**

#### **R-1**

Que la Ville de Montréal et sa grande région mobilisent les divers paliers de gouvernement, ainsi que les autres intervenants et partenaires, afin de prioriser l'augmentation du nombre de vols directs et de liaisons internationales notamment vers l'Asie et les Amériques, mais également vers de grandes villes d'affaires européennes et du Moyen-Orient pour obtenir un impact majeur sur le développement économique de Montréal et du Québec;

### **GOVERNANCE**

#### **R-2**

Que la Ville de Montréal fasse des représentations auprès du gouvernement fédéral pour demander des modifications législatives concernant la composition du conseil d'administration d'Aéroports de Montréal afin que le maire de Montréal, en tant que président de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), devienne un membre ex officio dudit conseil avec trois autres élus représentant l'agglomération;

### **PERSPECTIVES DE CROISSANCE, DÉFIS ET OPPORTUNITÉS**

#### **R-3**

Que l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau soit la vitrine du Montréal culturel, touristique, économique, du savoir et du design en s'inspirant des meilleures pratiques dans le monde;

#### **R-4**

Que la Ville de Montréal mette sur pied un groupe de travail composé de joueurs clés et d'experts dont le mandat serait :

- de développer une stratégie avec le milieu d'affaires et autres principaux partenaires intéressés à bonifier le positionnement de Montréal afin de demeurer concurrentiel et d'attirer de nouvelles liaisons aériennes directes, prioritairement sur les continents absents au départ de Montréal;
- dans une optique d'assurer la croissance des vols directs internationaux et la compétitivité de Montréal, d'examiner les modèles d'affaires de villes pertinentes telles Boston et Houston ainsi que la stratégie de *l'Aéroport international Toronto-Pearson* qui met à la disposition des compagnies aériennes nouvelles et existantes, un programme incitatif offrant des rabais sur les frais d'exploitation, en particulier les frais d'atterrissage, de sécurité et de manutention;
- afin de contrer l'exode des passagers vers les aéroports de Plattsburgh et de Burlington, de développer une stratégie pour inviter une compagnie aérienne « low-cost » bien établie aux États-Unis, à établir une base à Montréal accompagnée d'incitatifs pertinents;

et que ce groupe de travail dépose, dans les six mois de sa constitution, un rapport accompagné d'un plan d'action au conseil municipal;

#### **R-5**

Que la Ville de Montréal soutienne et encourage le développement de vols directs vers la Chine et les villes telles que Seattle, San Diego, Rome, Barcelone et Lyon qui représentent des cibles stratégiques pour l'attraction d'entreprises liées à l'ensemble de nos grappes industrielles soit dans les secteurs des finances, du cinéma et du divertissement, des sciences de la vie, de la logistique et du transport, des technologies propres, de l'aérospatiale et des technologies de l'information et des communications;

#### **R-6**

Que la Ville de Montréal, en collaboration avec les autres paliers de gouvernement, mette en place des systèmes de transport collectif efficaces et optimaux et maximise la fluidité routière afin d'améliorer l'accessibilité et le lien entre *l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau*, le centre-ville et le Grand Montréal;

### **IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL**

#### **R-7**

Qu'Aéroports de Montréal continue de s'inspirer des meilleures pratiques en matière de gestion des communications et de nuisances pour maintenir une cohabitation harmonieuse avec le milieu, en particulier quant à la protection de l'environnement de la région métropolitaine de Montréal, dans le but d'assurer la sécurité et une qualité de vie maximale aux résidents limitrophes.

**Les recommandations ont été adoptées à l'unanimité des membres lors de l'assemblée publique du 12 mars 2015.**